



RAPPORT N° FIN2019-013

Date	03/04/2019
Soumis par	Frédéric Desnoyers
Objet	Adoption of By-Law Final Taxes 2019
# du dossier	F22 TAX ROLLS AND RECORDS

1) **NATURE / OBJECTIF :**

- 1- Ce rapport a pour objectif de confirmer les taux de taxes de l'année 2019, d'établir les dates de versement ;
- 2- Autoriser le trésorier à accepter des paiements en tout ou en partie au titre de l'impôt payable et à donner des reçus selon les montants reçus ;
- 3- Imposer une pénalité en cas de défaut de paiement ou de paiement tardif de tout impôt par rapport aux dates de versement ou le versement est exigible.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

En vertu de la *Loi sur les Municipalités*, une Municipalité locale peut, adopter un règlement prévoyant le prélèvement des sommes à l'égard de l'évaluation des biens situés dans la Municipalité qui sont imposable à ses fins.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement no. 2019-XX, étant un règlement pour établir les taux de taxes finales et autoriser l'imposition de pénalités pour les paiements en souffrance en 2019, soit adopté, tel que recommandé au rapport FIN2019-013.

BE IT RESOLVED THAT By-law No. 2019-XX, being a by-law to provide for the adoption of tax rates and to provide for penalty and interest in default of payment thereof for 2019, be adopted, as recommended in report no. FIN2019-013.

4) **HISTORIQUE :**

N/A

5) **DISCUSSION :**

Suite à l'adoption du budget annuel, nous devons adopter un règlement afin d'établir les taux de taxes d'après le processus d'évaluation de propriétés qui a été faite par MPAC.

La table ci-jointe démontre l'augmentation moyenne d'une propriété à Clarence-Rockland en 2019.

L'augmentation moyenne dans Clarence-Rockland pour 2019

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>Différence</u>	<u>%</u>
Municipale	\$1,902	\$1,958	\$56	2.92%

6) **CONSULTATION :**

N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

Recevoir les montants nécessaires pour permettre à la Municipalité d'effectuer ses opérations. Environ \$5,800 sera reçu en plus que le montant déjà adopté au budget 2019. Cet écart est causé par l'arrondissement utilisé lors des sessions budgétaires. Ce montant sera adressé dans le rapport des ajustements finaux au budget 2019.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

N/A

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

N/A

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**

- Règlement no. 2019-XX, tel que proposé
- Annexe « A » du règlement no. 2019-XX, tel que proposé